

Océans : Exploration et exploitation des ressources minières profondes

Dossier de la rédaction de H2o
June 2014

Expertise scientifique collective sur les impacts environnementaux de l'exploration et de l'exploitation des ressources minières profondes

L'opuisement des ressources marines continentales et les tensions internationales sur l'approvisionnement en certains matériaux conduisent de nombreux acteurs à s'intéresser à l'exploitation de ressources minières dans les grands fonds océaniques.

La France dispose d'une capacité importante d'exploration et d'accès à de nouvelles ressources minières à grande profondeur en mer. Or, celles-ci sont associées à des environnements et des écosystèmes dont certains sont identifiés comme des milieux exceptionnels de biodiversité au plan mondial. Compte tenu de ces enjeux croissants, le ministère chargé de l'écologie (CGDD/DRI) et le ministère chargé de la Recherche ont confié au CNRS et à l'Ifremer la conduite d'une expertise scientifique collective sur les impacts environnementaux de l'exploration et de l'exploitation des ressources minières profondes.

Cette expertise scientifique collective établit une synthèse des connaissances scientifiques disponibles sur le sujet au plan international, et identifie les verrous scientifiques et les activités de recherche et de développement à engager pour les lever. Elle consiste en une analyse rigoureuse de la littérature scientifique et technologique disponible au plan international jusqu'en 2013. Ces connaissances scientifiques ont été analysées de manière critique et organisées afin d'en construire une synthèse objective. L'expertise ne formule ni avis, ni recommandation. À la demande du ministère chargé de l'écologie, le Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité (CSPNB) a été saisi d'une version préliminaire du rapport d'expertise, et ses recommandations ont été mises à profit pour la rédaction de la synthèse et de ce résumé.

Les résultats de l'expertise ont été présentés aux parties prenantes au cours d'un colloque le 19 juin 2014 au CNRS, à Paris ; dans le cadre du programme national de recherche et d'accès aux ressources minières des grands fonds marins décidée par le Premier ministre lors du comité interministériel de la mer du 2 décembre 2013.

À Rapport complet - Synthèse scientifique - Résumé exécutif